

€ 2777

DECLARATION DE CONFORMITE CE Equipement de Protection individuel

Je soussigné, Gaëtan BREE, représentant le **Groupe PAREDES**, 1 rue Georges Besse,
69740 GENAS déclare que l'équipement de protection individuel neuf décrit ci-après :

Gant d'examen vinyle OPTISANE Ambidextre, Transparent, Non Poudré

Référence	Taille	
707501	XS	
707511	S	
707521	M	
707531	L	
707541	XL	



Satisfait aux **exigences essentielles de santé et de sécurité EPI UE 2016/425 actuellement en vigueur en tant que**

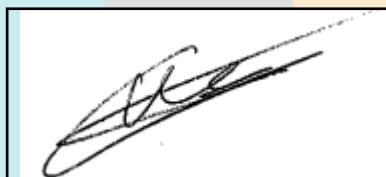
Equipement de Protection Individuelle de catégorie III contre les risques mortels ou irréversibles

Satisfait aux exigences des normes harmonisées :

- **EN ISO 21420 :2020** Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai
- **EN ISO 374-1 :2016+A1 :2018 Type B (KTP)** Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques
- **EN ISO 375-5 :2016 Virus** Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 5 : terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes

Et est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (module B) et certifié sous le numéro de certificat 2777/14175-03/E04-01 (SATRA organisme notifié CE2777)

Fait à Genas, le 11 juillet 2022



Gaëtan BREE
Responsable Hygiène Sécurité Environnement